



pvsm94@gmail.com
www.mdb94.org

LA LETTRE DE PVSM

Place au Vélo à Saint-Maur

Septembre 2013

1) QUEL AVENIR POUR PLACE AU VÉLO À SAINT-MAUR ?

Question importante, car Etienne votre président et Sylvain votre trésorier vont quitter leur fonction au sein de PVSM à la prochaine **Assemblée Générale qui aura lieu le 28 septembre 2013** à partir de 20h45, Maison des Associations. Si la relève n'est pas assurée, notre association risque de périlcliter. Certes, c'est du travail, mais les cyclistes au quotidien à Saint-Maur doivent continuer à être écoutés et défendus. Vous recevrez bientôt par courrier postal et électronique les rapports moral et financier de l'association.

2) DONNEZ VOTRE AVIS

A) Sur l'amélioration du Code de la Route en faveur des cyclistes (avant le 7 septembre)

La FUB, notre fédération nationale, nous propose ceci :

« Dans le cadre de l'élaboration du volet "Partage de l'espace public et sécurisation des modes actifs du PAMA" (plan national d'actions "mobilités actives"), l'Etat demande aux fédérations d'usagers de lister les modifications du code de la route qui leur semblent indispensables et de les classer par ordre de priorité.

Nous vous proposons le questionnaire "AMÉLIORATION DU CODE DE LA ROUTE POUR LE RENDRE PLUS ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES CYCLISTES" pour être sûrs d'être en phase avec vos attentes et afin de n'oublier aucune mesure.

Afin de remplir ce formulaire en ligne, allez à :

<https://tinyurl.com/formfub>

Merci à vous de répondre au plus vite afin que nous puissions faire une synthèse rapidement. Dernier délai fixé au 7 septembre 2013. »

Généraliser la Ville 30 ? Généraliser le Double-Sens-Cyclable ? Nous vous invitons à choisir « Prioritaire » ou « Important » !

Pouvoir remonter une file par la droite ? Autoriser les voitures à franchir une ligne blanche pour dépasser un cycliste ? Ça se discute ...

Vous pourrez dans ce questionnaire faire également des commentaires et proposer d'autres mesures.

B) Sur le TVM EST (avant le 30 septembre)

Le TVM EST est la nouvelle ligne de bus qui reliera Créteil à Noisy-le-Grand en passant par Saint-Maur. On peut donner son avis auprès du commissaire-enquêteur à la Mairie de Saint-Maur le Jeudi 5 septembre 2013 de 9h à 12h et le Mercredi 18 septembre 2013 de 14h à 17h. Concernant Saint-Maur, aucun aménagement n'est prévu pour le passage de ce bus, donc à fortiori aucun

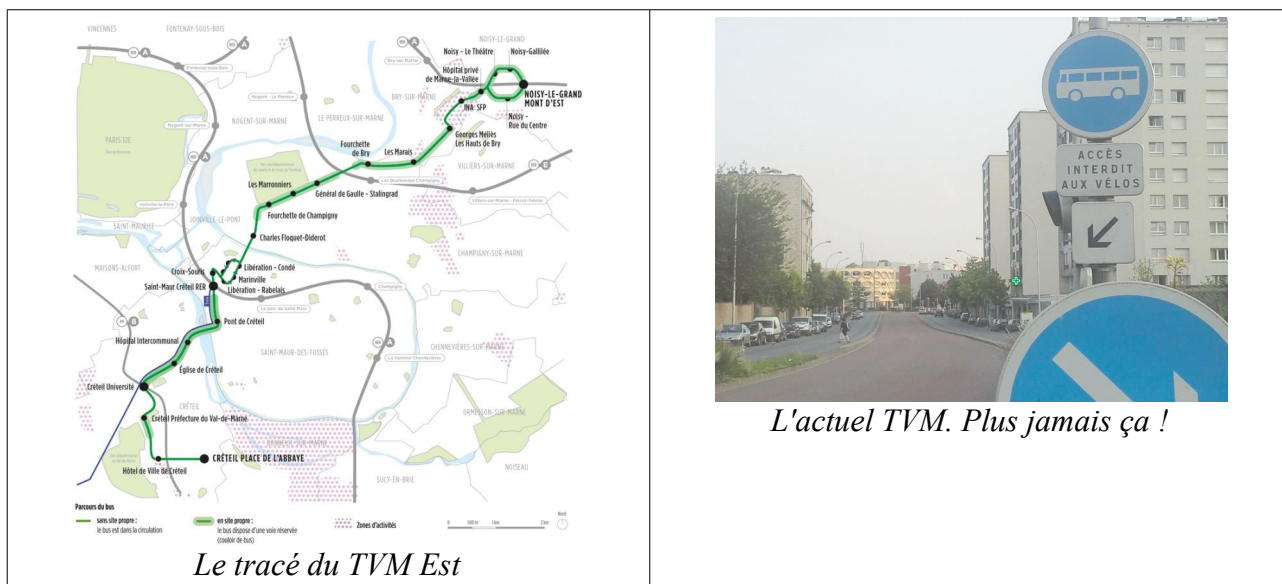
aménagement cyclable non plus ! Mais on pourra toujours vérifier et demander s'il est prévu :

- du stationnement vélo couvert aux arrêts de ce BHNS (Bus à Haut Niveau de Service, eh oui, c'est comme ça qu'on dit maintenant!).

- la possibilité de monter son vélo dans le bus en dehors des heures de pointes, comme pour le RER.

Et rien ne nous empêche de donner également son avis sur ce qui sera fait autour de St-Maur (Créteil, Joinville, Champigny) lorsque le TMV Est roulera en site propre.

Pensons à l'actuel TVM, son site propre (couloir de bus) interdit aux vélos et l'absence de piste cyclable le long du tracé ...



Plus d'infos :

<http://www.est-tvm.fr/article/25118-lenquete-publique.html>

Toutes les personnes intéressées par l'opération peuvent également adresser leurs remarques par **courrier** au siège de la commission d'enquête à l'attention du président, Mr Bernard PANET, à l'adresse suivante :

Préfecture du Val-de-Marne

DRCT/3 – Bureau du contrôle des actes d'urbanisme et des procédures d'utilité publique

21-29 avenue du Général De Gaulle

94038 CRETEIL cedex

3) Les ateliers vélos, ça marche !

Preuve en est ce témoignage d'un de nos adhérents, qui s'est rendu à l'atelier de l'Association AICV (38 bis quai de la Marne Paris 19ème, www.aicv.net) :

« Ayant 3 problèmes sur mon vélo (vieux Peugeot de 1960) j'ai été les voir. Ils m'ont réglé le problème majeur: baladeur de dérailleur de plateau avant usé. J'avais fait des recherches précédemment dans un grand nombre d'ateliers de réparations, sans succès. Ils m'ont réparé avec une pièce d'occasion, car on ne peut plus trouver de pièces neuves pour un vélo de cet âge. Cout de l'opération: 15 €. »

4) DOSSIER Sécurité : Le rétroviseur, pas obligatoire mais indispensable.

Ce petit article a pour but de vanter les mérites de cet « accessoire » extrêmement utile pour le cycliste urbain. Equiper son vélo d'un rétroviseur n'offre que des avantages, et augmente considérablement votre sécurité.

- Il facilite grandement le « Tourne à Gauche ». Il n'est jamais facile de tourner la tête à gauche tout en gardant son guidon bien droit. Le rétroviseur permet d'effectuer la manœuvre beaucoup plus facilement, tout en gardant un œil sur ce qui se passe devant.

- Il facilite le contournement d'obstacles sur la chaussée tels que bouches d'égout, nids de poule, travaux, tout en s'assurant que l'écart ne sera pas dangereux.

- Il facilite le positionnement sur la chaussée. En section courante, on peut rouler franchement à l'écart des voitures en stationnement en l'absence de véhicule derrière soi. L'approche d'un véhicule dans le rétroviseur permet d'anticiper sa prise de décision :

. se décaler prudemment vers la droite si la largeur de la chaussée autorise le dépassement, c'est-à-dire avoir au moins un mètre d'écart entre le véhicule qui dépasse et le vélo

. soit se mettre au milieu de la chaussée en opposition au dépassement si la largeur de la chaussée ne le permet pas (ou permettre le dépassement en se décalant sur une place de stationnement libre ou de sortie de garage, si on est de bonne humeur et l'automobiliste aussi !).



Discret et sans tige



Modèle Mountain de chez Mirrycle, la panacée, bien qu'un peu cher (24 €). Bonne vision et quasi indestructible : articulations en métal et non en plastique. En vente sur internet essentiellement



Avec tige



Modèle Cyclop de chez Zefal : large, bonne vision, facile à trouver, mais un poil fragile

Peu importe le modèle du rétroviseur choisi, en bout de cintre ou sur tige fixée par un collier, l'important est d'en avoir un ! Pour les modèles en bout de cintre, s'assurer au préalable qu'il ne gêne pas la pose des mains sur le guidon, notamment avec des gants. Le prix moyen d'un rétroviseur est

de 13 euros, dérisoire par rapport au confort voire à la sécurité qu'il apporte.

RAPPEL pour la ville 30 en Europe... c'est ici <http://fr.30kmh.eu/>

5) PETITE ANNONCE, à vendre

Un membre actif vend, pour cause d' incompatibilité de fixation entre siège enfants + sacoches : **Gazelle Chamonix Innergy à assistance électrique de 2010**, en excellent état cosmétique et mécanique. Il a été entretenu par Ecox rue de Rivoli pour des révisions complètes régulières. La batterie offre une autonomie digne des premiers jours du vélo, soit une bonne cinquantaine de kilomètres pour une personne d'une soixantaine de kilos.

Equipé d'un moyeu à 7 vitesses Shimano Nexus (ne déraille jamais, changement possible même à l'arrêt, et entretien réduit), de freins rollerbrakes IM81 (les plus puissants du marché), d'une console/compteur à affichage digital d'origine, le propriétaire lui a ajouté des pneus Schwalbe Marathon Plus tour, soit le pneu increvable par excellence, pouvant faire 15000 km selon la marque (pneus quasi neufs en l'occurrence). Le vélo est marqué Fubicycode et le passeport sera donné lors de la vente.

Vous trouverez sa description mécanique complète
ici : http://cyclurba.fr/Velos_electriques/127/Gazelle-Chamonix-Innergy.html?rubriqueID=2

Le vélo a une valeur neuve de 2050€, le haut de gamme de chez Gazelle, référence Hollandaise par excellence. **Il est proposé à 900€**
N'hésitez pas à faire suivre !



Pour toute question ou pour l'essayer, envoyer 1 mail à pvsm94@gmail.com qui transmettra

L'AGENDA
(aussi dans la rubrique Agenda du site <http://mdb94.org/>)

SEPTEMBRE 2013

Mercredi 4 septembre à 20h45 : RÉUNION PVSM pour préparer l'Assemblée Générale à la Maison du Combattant, [73 avenue Diderot](#) . Les candidats aux postes de Président et de Trésorier y seront les bienvenus !

Dimanche 8 septembre RV 10h30: BALADE - PVCréteil : Forêt Notre Dame, retour par Santeny. Départ 10h30 de la [place de l'église](#) à Créteil avec son pique-nique. Distance totale 41km :<http://www.openrunner.com/index.php?id=1865614>

Pour venir depuis Saint-Maur : le plus simple est à partir de la Gare St-Maur créteil, d'emprunter la passerelle du Halage :
<http://www.openrunner.com/index.php?id=2515776>



Dimanche 8 septembre de 11h à 18h: JOURNÉE DES ASSOCIATIONS Place des Marronniers à Saint-Maur. Stand et Parking PVSM. Marquage des vélos contre le vol (contre 5 € et la présentation d'une pièce d'identité).



Du 16 au 22 septembre : SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ
www.agissons.developpement-durable.gouv.fr

Pas de réunion PVSM mercredi 18 septembre

Mercredi 28 septembre à 20h45: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PVSM, à la Maison des Associations, [2 Av du Mal Lyautey à St-Maur](#)

OCTOBRE 2013

Dimanche 6 octobre RV 15h : BALADE - PVCréteil : Bords de Seine et Marne. Départ 15h de la [place de l'église](#) à Créteil.

Mercredi 16 octobre à 20h45: Réunion mensuelle PVSM- à la Maison du Combattant, [73](#)
[avenue Diderot](#)

Cette lettre mensuelle est la vôtre, merci par avance de vos retours : articles de presse, vos constatations sur la voirie saint-maurienne, vos lettres aux élus et la réponse qui a été donnée, billets d'humeur, propositions de balades...